

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le mardi 25 mars 2025

### Un nouvel abri vélos sécurisé de 110 places en gare d'Ancenis 100% des gares du réseau Aléop équipées d'abris vélos en 2025

La Région Pays de la Loire et SNCF Gares & Connexions mettent en service un nouvel abri vélos sécurisé en gare d'Ancenis. Doté d'une capacité de 110 places dont 10 places réservées aux vélos cargos, cet abri est accessible gratuitement à tous les utilisateurs de la gare, titulaires ou non d'un abonnement ferroviaire.

#### Un abri moderne et durable

Cet abri, accessible par badge ou smartphone (à demander auprès du Centre Relation Client TER - 0800 210 800 [ter.sncf.com/pays-de-la-loire/services-contacts/ter-velo/stationner-son-velo](http://ter.sncf.com/pays-de-la-loire/services-contacts/ter-velo/stationner-son-velo)), est innovant et vertueux dans sa conception :

- 4 panneaux solaires le rendent autonome en énergie (éclairage et contrôle d'accès)
- un bardage bois et une dalle en béton bas carbone
- le taux de remplissage sera visible, comme l'abri de Savenay sur le site [pdl.ter.veloabord.fr](http://pdl.ter.veloabord.fr)

La fabrication de l'abri a été confiée à une société locale, « ABRI Plus » (Saint Philbert de Grand Lieu). Le coût de l'opération, d'un montant de 238 K€, est financé par la Région Pays de la Loire à hauteur de 170K€ et par le programme Alvéole+, adossé aux certificats d'économie d'énergie, à hauteur de 68 K€.

#### Un équipement en faveur de l'intermodalité train+vélo

En région Pays de la Loire, 80 haltes et gares sont équipées d'abris vélos sécurisé, des installations déployées sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions ou par une collectivité locale partenaire. **100% des gares seront équipées d'un stationnement vélo sécurisé (consignes individuelles ou abri collectif) au 1<sup>er</sup> semestre 2025**, comme la Région s'y était engagée lors de l'adoption de l'ambition régionale pour le vélo en 2023.

**103 trains Aléop desservent la gare d'Ancenis** quotidiennement (2024), donnant lieu à 3 378 montées et descentes. Un abri vélo sécurisé en gare, c'est moins de stress pour s'y rendre et se stationner, une réelle alternative à l'emport des vélos à bord des trains, couplée à la réservation obligatoire en période estivale pour un **gain de place et de confort**.

La Région est pleinement engagée pour développer la pratique du vélo : cofinancement d'infrastructures cyclables sécurisées vers le réseau Aléop (gares + points d'arrêts), services trains+vélos complémentaires au stationnement (aide à l'embarquement, trains Loire à vélo...), modernisation des gares.

#### Vous voyagez avec votre vélo ? Offrez-lui une place ! réservation obligatoire en période estivale

**En période estivale, du 1<sup>er</sup> mai au 28 septembre 2025**, la réservation d'une place vélo devient obligatoire et payante (1€) sur l'ensemble du réseau Aléop pour les occasionnels et obligatoire et gratuite pour les abonnés Cette solution vise à assurer le confort et la sécurité de chacun, ainsi qu'une place pour son vélo à bord. Après un lancement réussi en 2024 (55 000 réservations), 500 000 places vélo seront disponibles à la réservation en 2025. Rendez-vous à partir du 2 avril sur le site [pdl.ter.veloabord.fr](http://pdl.ter.veloabord.fr)

#### À propos de SNCF Gares & Connexions

Nous **concevons, construisons, modernisons et exploitons les gares de France**, celles d'aujourd'hui et de demain. Forts de notre expertise et de l'engagement de nos milliers de collaborateurs, nous nous mobilisons chaque jour afin de concilier les besoins de l'ensemble de nos parties prenantes (**voyageurs et visiteurs, entreprises de mobilité, commerces, collectivités locales**), pour accueillir toujours plus de voyageurs. Parce que gare est un écosystème complexe, notre rôle est **d'intégrer et de connecter** harmonieusement les nombreuses fonctions et services qui la composent, **au bénéfice du développement des territoires** sur lesquels nous opérons et d'une mobilité facilitée et durable, en garantissant **le niveau de sûreté et de sécurité attendu** par tous.

Contacts presse

Région Pays de la Loire : [elie.poupin@paysdelaloire.fr](mailto:elie.poupin@paysdelaloire.fr) 06 99 16 10 76

SNCF Gares & Connexions : [fabienne.melay@sncf.fr](mailto:fabienne.melay@sncf.fr) 06 12 03 76 62